



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 20 mai 2020

Frais d'inscription : la demande de non–augmentation de la FAGE entendue

Jeudi 12 mai, la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) envoyait un courrier aux établissements et aux rectorats pour annoncer l'augmentation des frais d'inscription pour la rentrée 2020. Cette annonce faisait suite à l'arrêté du 19 avril 2019 venant indexer les frais d'inscription sur l'inflation. **La FAGE avait alors immédiatement demandé l'abrogation de cette mesure, notamment pour cette rentrée 2020 en raison de la crise actuelle.** Lors d'une audition réalisée par la commission affaires culturelles et éducation de l'Assemblée Nationale ce mardi 19 mai, **la Ministre Frédérique Vidal a annoncé que la règle de l'indexation ne serait pas appliquée à la rentrée 2020.**

La FAGE salue l'annonce de la non–augmentation des frais d'inscription pour cette rentrée 2020. La crise sanitaire que nous traversons s'est vite accompagnée d'une crise sociale, notamment pour le public étudiant, déjà très touché par la précarité. **Le signal envoyé par une augmentation, ainsi que les conséquences de cette dernière, n'étaient pas acceptables.** Pour rappel, les bourses étudiantes n'ont jamais été indexées sur l'inflation et les APL ne le sont plus depuis 2018.

Si l'augmentation n'aura pas lieu en 2020, **la FAGE continue cependant à demander l'abrogation définitive de cette mesure, ainsi que celle concernant l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants non–européens** qui figure sur le même arrêté de 2019. Le financement des universités ne doit pas reposer sur le porte–monnaie des étudiants.

L'accès à l'enseignement supérieur ainsi que l'accompagnement social des étudiants doit, encore plus aujourd'hui, être une priorité pour l'Etat. **Il est impératif de développer des mesures d'urgences pour accompagner les étudiants frappés par la crise¹ ainsi que de réformer rapidement et de manière pérenne notre modèle d'aides sociales.**

¹ Les 16 propositions d'urgences de la FAGE à mettre en place dès la fin du confinement

contacts presse

Samuel Chastagner
Attaché de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
samuel.chastagner@fage.org